

Descriptif du parcours

Depuis l'école, nous continuons la rue de pré La Belle jusqu'au four et son lavoir.

Nous prenons à gauche (route de Servoin) et nous poursuivons jusqu'à la prochaine intersection à droite. Nous montons et passons devant les dernières maisons du village avant de faire une pause devant le superbe tilleul de Sully. Nous ne prenons pas le chemin qui mène à la Vierge. Nous empruntons le chemin empierré qui, passé la dernière villa blanche, se transforme en sentier et traverse un pré. Il longe les haies pour nous amener à Visiobois (un bâtiment tout en bois).

Nous continuons de descendre pour rejoindre la route goudronnée. Nous devons faire attention pour traverser et rejoindre en face de nous (chemin en herbe) l'entrée du marais de Vaux. Nous devons veiller à fermer correctement les barrières après notre passage. C'est très amusant de marcher sur les pontons de bois. Au bout des pontons, nous retrouvons sous nos semelles un sol de tourbe très souple et humide.

Nous tournons à droite au bout de la dernière haie et nous marchons dans la prairie jusqu'à un chemin carrossable. Nous prenons à droite et montons doucement pour atteindre un port à bois. Sur notre droite, nous pouvons deviner les ruines de la ferme du Lood. Il y a beaucoup de sentiers, nous nous engageons sur celui qui est le plus à droite. Il court en lisière de forêt en direction du plan d'eau des Lésines. Quand nous pouvons voir le lac sur notre droite, nous descendons à travers pré jusqu'à ses berges.

Nous suivons le chemin en direction du bout du plan d'eau. Arrivés à l'extrémité des Lésines, nous traversons l'aire de pique-nique (tables et bancs) ceinturée par des blocs de pierre pour découvrir un pont utilisé uniquement par les piétons. Nous traversons et cheminons sur un petit sentier qui débouche sur un chemin empierré. Nous tournons à droite et passons entre deux piliers de pierre. Sur notre gauche, de gros blocs marquent l'entrée du parcours de santé. Nous prenons le parcours qui longe le ruisseau et propose des agrès. Nous arrivons à nouveau sur un chemin empierré. Nous prenons à gauche et rejoignons la petite route goudronnée du Chemin des Lésines. Nous prenons à droite.

Nous passons devant le complexe sportif d'Hauteville-Lompnes. Nous arrivons à une intersection et bifurquons à gauche (route de Cormaranche) pour arriver rapidement à un grand carrefour. Nous tournons à droite puis encore à droite : l'école du Turluru et le collège sont indiqués. C'est la rue du Bief Chapuis.

Nous laissons les deux rues sur notre droite pour rejoindre rapidement l'entrée de l'école.

Chemin faisant...

C - Le Marais de Vaux,

Situé sur les communes de Cormaranche et d'Hauteville, ce marais occupe, à 760m d'altitude, une centaine d'hectares cernée de prairies et de forêts. C'est la deuxième plus grande zone humide du département de l'Ain (après le marais de Lavours).

Plus de 160 espèces végétales (œillets superbes, drossera à feuilles rondes, orchidées...) y ont été répertoriées. Certaines, particulièrement rares, sont protégées par la loi.

Le Marais abrite également de nombreux oiseaux : milan royal, pie grièche grise, bécasse des marais ...

Des petits chevaux polonais, les tarpans, ont été récemment introduits pour entretenir les marais.



D - Le plan d'eau des Lésines

Le Plan d'Eau des Lésines situé à Hauteville-Lompnes est l'une des rares grandes étendues d'eau de surface du Bugey. C'est un étang de pêche contenant les carpes, des brochets, des truites... Un sentier le longe.

Il est interdit de s'y baigner.

Topoguides réalisés par les élèves de Cormaranche-en-Bugey.



La randonnée du marais



Au départ de l'école de Cormaranche-en-Bugey



Longueur : 6,930 km

Temps : 2h00

Dénivelé + : +86m

Difficulté : Facile

Chemin faisant ...

- A. Le tilleul de Servoin
- B. Visiobois
- C. Le marais de Vaux
- D. Le plan d'eau des Lésines

Remerciements :

Usep01 / Jocelyne Cuchet /
Anne-Marie Mazuir et
Angélique Curnillon / le
Crédit Agricole / la mairie
de Cormaranche-en-Bugey



Chemin faisant...

A - Le tilleul de Servoin

Le tilleul de Sully est planté en 1601 sous Henry IV, selon la volonté de Sully pour marquer le rattachement définitif du Bugey à la France.

Ces dimensions sont impressionnantes : la circonférence de son tronc mesure 507 cm à 130 cm du sol. Sa hauteur n'excède guère 15 m.

L'arbre s'est développé considérablement. En 2009, il a subi quelques travaux de renforcement. Cela a commencé par une taille assez importante de branches, ce qui change quelque peu son aspect.



B - Visiobois

Le Pôle de Formation Bois est installé sur Cormaranche, une commune qui possède une des plus grandes forêts du département. Visiobois a pour rôle de développer et structurer la filière bois de l'Ain. C'est un lieu pour travailler ensemble, croiser les compétences, recruter, attirer les jeunes vers les métiers du bois, pour séduire les autres filières et travailler avec elles.

C'est un bâtiment exemplaire et innovant réalisé avec des bois et savoir-faire locaux.

